

Commune

Le conseil étudie le budget primitif de l'exercice 2015 qui s'équilibre à 910.000,00 € en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement et à 609.000,00 € en recettes et en dépenses pour la section d'investissement.

Ces budgets prévisionnels tiennent compte des baisses significatives des aides de l'Etat pour 2015

Le Maire propose pour la 8^{ème} année consécutive de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières). Le choix est accepté à l'unanimité par le conseil.

Précision : L'Etat augmente les bases d'imposition donc il y aura quand même une augmentation pour les contribuables.

Ces budgets 2015 sont votés à l'unanimité ; une subvention de 25.771,89 € est votée au profit du budget annexe de l'assainissement et une subvention de 4.500 € est votée au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

L'état de la dette est examiné ; l'endettement (dette en capital au 1^{er} janvier) représente 455 € par habitant. La situation est saine d'autant plus qu'un emprunt important se termine en 2017.

Projet contrat pluriannuel

Trois dossiers sont à l'étude :

Salle des sports et nouvelle halle

Tous les aspects techniques et variantes d'aménagement sont étudiés par le cabinet Sébastien CHOULET (maître d'œuvre) notamment en partenariat avec le parc éco habitat (conseil en énergie-climat partagé) avec l'enveloppe prévisionnelle de travaux arrêtée précédemment (335.000 € ht de travaux à plus ou moins 10%)

Ecole

Joël SEON, économiste à Sainte-Foy-l'Argentière, a réalisé une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un plateau à l'étage (en lieu et place des locaux précédemment loués) destiné à l'école (salle de classe, couchettes, toilettes, etc).

Les travaux susceptibles d'être réalisés sont assez importants compte tenu de la réfection du hall d'entrée donnant accès à cet espace, le remplacement complet de la cage d'escalier, le renforcement du plancher, la démolition des cloisons, la modification des toilettes existantes au niveau du cycle 1, le rafraichissement de la classe maternelle, le déplacement de la chaudière dans un espace sécurisé et indépendant des lieux de vie des élèves, mise aux normes en électricité ...

En prenant compte des faisabilités techniques et du besoin réfléchi de cet espace dans le cadre de vie d'un lieu scolaire donc public, l'étude de faisabilité présentée donne une estimation des travaux à 263.500 € HT à plus ou moins 15 %.

Rue du tonkin

Une étude a été lancée concernant le coût et la faisabilité d'un aménagement sur cette voirie qui dessert aussi l'école.

Le choix des priorités sera arrêté lors de la prochaine réunion ; un dossier sera alors déposé au Département en vue de connaître les aides financières susceptibles d'être accordées à la commune, avec un programme sans doute étalé sur plusieurs exercices.

Lettre de l'équipe municipale 11 du 2 avril 2015



Association des parents d'élèves
JAQUADI
Venez nombreux sur le terrain
de sport du village



VIDE GRENIER

Dimanche 12 AVRIL 2015

6H00 à 18H00

St Genis l'Argentière



Tarifs : extérieur 3€ le mètre - 10€ les 4 mètres
intérieur 5€ le mètre - 18€ les 4 mètres

Contact et réservation auprès de la

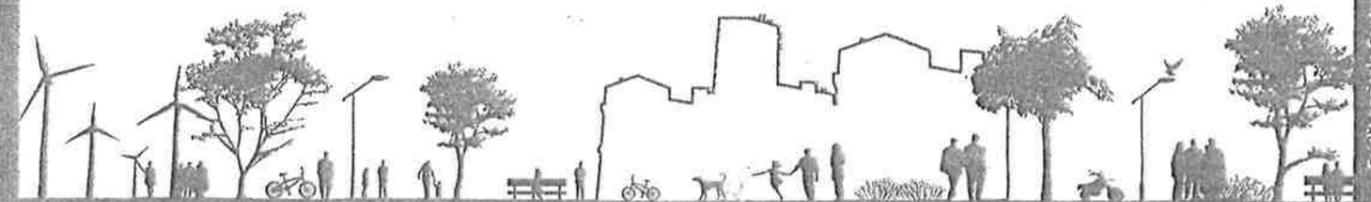
Présidente de l'association au :

04.74.72.41.59

jaquadi69610@gmail.com

<https://sites.google.com/site/jaquadi69610/>

Petite Restauration
Buvette



Entreprendre ensemble
pour une croissance durable



Le bon sens
a de l'avenir

DANS LE JARDIN D'ANTONIN

Vendredi 10 Avril

20 Heures

avec la kidnapeuse d'oreilles
Dominique Lassaigne



Venez Nombreux !

Entrée Libre !

Médiathèque

Le Marque Page

St Genis

L'Argentière



spectacle tout public



Lettre de l'équipe municipale n° 11



Séance du vendredi 27 mars 2015 – 20h

Absents excusés : Colette PERIER (procuration donnée à Chantal YVOREL), Jacques VERNE (procuration donnée à Alain CHAPOT) et Michaël SAHRIDJ.

Compte administratif et de gestion 2014 - Budgets Assainissement et Commune.

Assainissement

Le compte administratif de l'exercice 2014 s'élève à 90.695,48 € en recettes et à 84.155,95 € en dépenses pour la section d'exploitation (soit un excédent 6.539,53 €). Pour la section d'investissement, les recettes s'élèvent à 166.276,99 € et les dépenses à 211.039,51 € (soit un déficit de 44.762,52 €).

Commune

Le compte administratif de l'exercice 2014 s'élève à 602.611,58 € en recettes et à 437.038,61 € en dépenses pour la section de fonctionnement (soit un excédent 165.572,97 €). Pour la section d'investissement, les recettes s'élèvent à 126.882,57 € et les dépenses à 146.096,80 € (soit un déficit 19.214,23 €).

Après quelques explications sur les comptes communaux 2014 fournies par Christian RIVOIRE, Maire, celui-ci se retire et le conseil vote à l'unanimité l'approbation des comptes administratifs et approuve aussi le compte de gestion du receveur s'y rapportant.

Budget Assainissement et Commune 2015

Assainissement

Le conseil étudie le budget primitif de l'exercice 2015 qui s'équilibre à 83.015,00 € en recettes et en dépenses pour la section d'exploitation et à 72.954,57 € en recettes et en dépenses pour la section d'investissement.

Un petit rappel concernant l'aide financière pour le centre de loisirs ou les mercredis loisirs : les parents concernés doivent déposer en mairie le justificatif de leur règlement avec un RIB pour recevoir l'aide financière communale.

L'association de parents d'élèves JAQUADI avait sollicité une subvention de démarrage lors de sa création en 2013. Suite à un retard administratif pour la création de cette association, cette subvention n'avait pu être versée. Après le retrait de Mesdames TEXIER et RICHARD-ZACHARIE (membres de l'association) le conseil décide le versement d'une subvention de 200 €.

Il a été décidé, comme par le passé, de ne pas donner suite aux autres demandes de subventions émanant de grandes causes nationales ou formulées par des établissements scolaires professionnels ou second degré pour des élèves domiciliés à Saint-Genis.

L'association des commerçants Sainte-Foy/ Souzy/ Saint-Genis a également sollicité une subvention ; renseignements vont être pris avant de prendre une décision.

Informations diverses

Eclairage public

Le chiffrage concernant le remplacement des éclairages du lotissement « Les Vignes » (armoires de commandes, socles, ampoules et mâts) devrait être arrêté courant juin, pour un commencement des travaux à l'automne. Le changement des ampoules existantes par des ampoules nouvelle génération devrait faire diminuer de façon sensible notre consommation électrique.

Déchets d'activités de soins à risques infectieux

Depuis décembre 2014, la collecte des aiguilles souillées a lieu soit en mairie de Sainte-Foy-l'Argentière, soit en mairie de Montrottier ou à la déchetterie des Auberges. Avant d'être réceptionnées, les aiguilles doivent être enfermées dans les boîtes jaunes qui sont données en pharmacie.

Fusion pôle emploi Tarare et l'Arbresle

Dans une précédente lettre, nous vous informions d'un projet de fusion de ces 2 centres de pôle emploi. Les courriers des élus ont été entendus, et pour le moment, le bureau pôle emploi de l'Arbresle est maintenu.

SIVU des Rossandes

L'entreprise Lyonnaise des Eaux a été retenue pour la surveillance de la station (montant annuel de 117 00.00 €).

Concours du fleurissement des 4 cantons

La commune de Saint-Genis a été placée 2^{ème} à ce concours grâce au fleurissement de l'entrée du village

Mur chemin du devet

Les travaux de réparation du mur de soutènement qui s'est effondré, s'élèvent à 6 579,84 € TTC et ont été confiés à l'entreprise Christian BEAUQUIS.

Plan communal de sauvegarde

Le Préfet nous réclame depuis longtemps un « plan communal de sauvegarde » (il s'agit d'un recueil de règles et savoirs en cas de catastrophes naturelles ou autres). Cette mission va être effectuée par M. Frédéric BLANCHON (FB Consultant Prévention) pour la somme de 1 885.00 € TTC.

Prochaine réunion

Vendredi 24 avril 2015 20h en mairie.



**Réalisation de la publication par la commission informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie**

Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr
Blog mairie : http://stgenislargentiere.skyrock.com/
Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h,
vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56.
Courriel : mediathequestgenis@mail.com

Une nouvelle activité

Madame Dominique METGE, Saint-Genis l'Argentière, vous propose des séances de kinésiologie à votre domicile. Il s'agit d'une *approche douce* basée sur un test musculaire et une écoute active. Dominique vous accompagne pour vivre avec plaisir les changements importants de votre vie (nouvelle situation, transition, apprentissage(s), ...). Ses séances sont au tarif de 50 € sur rendez-vous uniquement.

Ses coordonnées : 06.12.22.40.54 ou dmkinesio@gmail.com



Saint-Genis-l'Argentière

Samedi 11 avril 2015

Matinée balade commentée en sentier pollinier

→ Information sur les 25 arbres du sentier pollinier avec leur période de pollinisation et leurs caractères allergisants sur un parcours de 2,9 kilomètres.

L'occasion aussi de découvrir le jardin des herbes qui regroupe les principales herbacées produisant un pollen allergisant, pour mieux les reconnaître.

**Rassemblement place de la mairie à partir de 9h30
pour un départ à 10h**

Randonnée organisée par la mairie de Saint Genis l'Argentière avec le concours du R.N.S.A. pour les commentaires.



Verre de l'amitié au retour de balade à la salle des fêtes.

IPNS



Questions des conseillers

Les WC sous terrains du carrefour de l'isle, condamnés depuis longtemps et protégés d'accès par de simples barrières, vont être démolis ; le site sera remblayé avec des gravats provenant des travaux actuels de remplacement de la conduite d'eau potable entre Lafay et ce carrefour. Cet arrangement va diminuer fortement le coût de l'opération.



Vote des subventions

Le conseil municipal décide de reconduire (sans augmentation) les subventions suivantes :

Comité FNACA	80 €
Amicale des pompiers de Ste Foy l'Argentière	100 €
Amicale des pompiers de St Laurent de Chamousset	100 €
Jeunes sapeurs-pompiers de la Haute-Brévenne	100 €
Association des handicapés des Monts du Lyonnais	160 €
Association l'Étincelle de Panissières	150 €
Groupe Déprim'Espoir	150 €
Association Peuples Solidaires	250 €
Réseau Entraide Solidarité	250 €
Mouvement cantonal « Vie libre »	250 €
Association « Les sans souci fidésiens »	300 €
Coopérative scolaire de l'école publique de Saint-Genis	1.600 €
Société protectrice des animaux (convention)	296,24 €
Groupement des 4 cantons	317,40 €
Pour les activités des vacances scolaires (centre de loisirs, mercredi loisirs) organisées par des organismes ou associations du canton et pour les enfants du primaire	3,50 € par jour / enfant (1,75 € la demi-journée)
Pour les classes de neige, découverte, etc. et pour les enfants du primaire (séjour 2 à 5 jours)	14 € par jour / enfant
Pour les adolescents qui passent le BAFA	100 €